

DEVENIR PARENT DÉLÉGUÉ DE CLASSE

Madame, Monsieur,

La classe de votre enfant peut être représentée par un ou deux parents, délégués, dont la mission est de servir d'intermédiaire entre l'ensemble des parents de la classe et l'établissement.

Pour cette nouvelle année, je souhaiterais pouvoir échanger régulièrement avec les parents délégués, essentiellement avant les conseils, et ponctuellement dans l'année.

Les parents délégués participent au début du conseil de classe, et permettent aux professeurs d'entendre le travail de leurs élèves "à la maison", ce dernier étant parfois bien différent de la classe.

Attention : il n'est pas possible qu'un parent soit délégué si son enfant est déjà délégué des élèves et vous ne pouvez être parent délégué que dans un seul niveau. Si vous désirez faire acte de candidature, nous vous demandons de retourner par mail au chef d'établissement le coupon ci dessous.

Agréez, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

Guillaume Marie
chef d'établissement

Monsieur ou Madame :
Prénom :
Parent de :
classe : désire se porter volontaire à la fonction de parent délégué.
Date : Signature :